

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

à savoir

On cherche...



La Direction des écoles cherche quelques adultes prêts à fonctionner comme **patrouilleurs scolaires** pour faciliter la traversée de la route de Lausanne à de jeunes élèves (près du poste de gendarmerie). Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au No 32 01 45

... Coiffeuse dames avec expérience, s'adresser au Salon Jean-Marie Coiffures, au Grand-Mont, tél. 32 32 27 dès le 8 août.

... Jeune étudiante cherche divers travaux: garde d'enfants, ménage, jardinage, etc., l'après-midi ou le soir du 1^{er} août au 20 août. Téléphoner au 32 32 25.

... A louer local avec fenêtre et eau courante, environ 25-30 m². Contacter C. Maillefer-Pavillard: la journée au 336 336 ou le soir dès 21 h. au 332 534.

Vacances

La boucherie Piguet du Grand-Mont nous informe qu'elle rouvrira ses portes le mardi 8 août à 7 h. 30.

Service d'aide familiale Le Mont-Cugy

Mlle Ursula Lüdi, notre aide familiale, que nous remercions pour tous les services rendus, ayant démissionné, elle sera remplacée dès le 1^{er} août 89 par Mmes Martine Bürgy et Roselyne Imhof.

Dès le 1^{er} août 89 elles peuvent être

atteintes, entre 7 h. et 7 h. 45 au n° de téléphone 37 68 46.

La Société de Développement vous invite

Vous avez participé à la manifestation du 1^{er} août. Vous avez constaté combien le feu resplendissait, pétillait et dégageait de chaleur. Vous avez apprécié l'ambiance chaleureuse sous la cantine, l'animation toujours sympathique et bonhomme de l'orchestre Raymond-Bernard. Alors vous savez qu'il faut remonter sur l'esplanade du Châtaignier le

2 août dès 19 h. 00, pour manger les saucissons à la braise.

Vous êtes en vacances. Vous profitez du temps merveilleux de l'été. Vous avez été à la plage ce mercredi 2 août et le corps gorgé de soleil, vous souhaitez trouver de la fraîcheur et du calme pour terminer votre journée; une bonne solution:

venir nous rejoindre au Châtaignier et déguster une bonne salade accompagnée de saucissons à la braise

Vous travaillez, un 2 août! Hélas! Vacances finies ou pas commencées. Vous en avez "ras le bol de bosser" pendant que les autres flemment. Pourquoi ne pas profiter de l'aubaine, ne rien faire si ce n'est

venir prendre un bon rafraîchissement au Châtaignier.

Vous ne résisterez pas à nos saucissons à la braise et salade

Notre invitation est-elle gratuite? Non, bien sûr! Mais pour Fr. 5.- par personne, vous n'hésitez pas à inviter à votre tour vos connaissances, amis et toutes personnes en vacances au Mont-sur-Lausanne à

venir faire l'ambiance au Châtaignier le 2 août 1989, dès 19 h. 00.

Nous vous y attendons avec joie, les frigos bien garnis, les saucissons bien dodus et juteux à souhait, la salade fraîche et "rapicolante".

Concert

La Jeune Chambre Economique du Jorat organise un concert en faveur de l'UNICEF qui aura lieu le

22 septembre 1989 à 20 h. 15
à l'Aula du collège du Mottier

et auquel toute la population est cordialement invitée.

Ce concert sera donné par le Trio Classico, composé par les musiciens Stefan Fahrni, piano, Urs Walker, violon et Christoph Bürgi, violoncelle.

Au programme sont prévus des œuvres de Joseph Haydn, Dimitri Schostakowitsch et Ludwig van Beethoven.

Au lieu de billets d'entrée une collecte, destinée entièrement à l'UNICEF, sera organisée à la sortie.

Pour l'organisation:
Markus Fahrni

reflets du législatif

Le Législatif examine les comptes et la gestion 1988

Conseillères et conseillers communaux se retrouvent en séance ce 26 juin au soir, en présence de la Municipalité in corpore. Les débats sont présidés par M. Daniel Grosclaude, Président du Conseil communal.

Bien qu'à l'extérieur le temps soit à l'orage, l'atmosphère dans l'aula du collège du Mottier est très sereine pour discuter d'abord des comptes 1988. Ceux-ci se résument ainsi:

Les produits: Fr. 13'287'539,49
Les charges: - Fr. 10'336'618,74

Excédent des produits: Fr. 2'950'920,75

Comme l'a relevé la Commission des finances dans son rapport, cette situation favorable est induite par l'activité immobilière qui se déroule sur notre territoire et par une importante subvention cantonale pour la route de

Cugy. Toutefois, la réserve pour les bâtiments diminue et le recours à l'emprunt sera vraisemblablement nécessaire lors de futures réalisations. Après avoir remercié la Municipalité et ses collaborateurs pour la qualité des documents présentés, le Conseil les a approuvés à l'unanimité.

Le rapport de la municipalité sur la gestion de l'exercice 1988 confirme le volume considérable des activités de notre Exécutif. La Commission de gestion l'a également relevé dans son rapport, après avoir examiné chaque dicastère. Quelques propositions intéressantes y figurent, par exemple l'aménagement de la salle des travaux manuels pour y travailler autant le bois que les métaux, une amélioration de l'accès au centre de ramassage des déchets de tailles de haies à "Manloup", etc.

Les rapports de la Municipalité et la Commission de gestion ont également été acceptés à l'unanimité.

Notre Syndic, M. Jean-Pierre Carroz, a informé le Conseil que le Plan directeur communal avait été approuvé récemment par le Conseil d'Etat et que le Plan d'affectation des sols accompagné d'un nouveau règlement des constructions avait été remis dernièrement au service cantonal de l'aménagement du territoire. MM. Henri-Charles Brun et Roger Rigo ont questionné la Municipalité au sujet des moyens dont elle disposait pour limiter la vitesse au chemin des Martines. M. Marcel Guex, Municipal de la Police, est très préoccupé par ce problème pour lequel il n'existe pas de solutions techniques éprouvées. Il rappelle encore qu'actuellement notre Police municipale n'a pas la compétence pour effectuer des contrôles avec un radar. La conférence des Municipaux de la Police sera saisie par M. Guex de ces difficultés.

Notre Syndic, en réponse à l'une des questions posées par M. André Ravessoud, a indiqué qu'une société coopérative d'habitation étudiait actuellement la réalisation d'immeubles sur l'ancienne propriété Vollenweider et que la Municipalité analysera le projet avant de présenter une proposition au Conseil communal.

L'ordre du jour étant épuisé, notre Président a levé la séance vers 21 h. 30.

*Le secrétaire du Conseil:
Bernard Salchli*

municipalité

Contrôleur de champignons

Le contrôleur actuel ayant exprimé le vœu de renoncer à son activité, la

Municipalité cherche un mycologue averti pour reprendre cette tâche. Il s'agit d'un travail dont les horaires peuvent être adaptés en fonction des nécessités et de la disponibilité du titulaire.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Police municipale, Commissaire Magnenat, tél. 32 73 22.

Les offres de service sont à envoyer à:

Municipalité du Mont
Place du Petit-Mont 6
1052 Le Mont-sur-Lausanne

*G. Magnenat
commissaire*

Communication de la Municipalité et du Bureau du Conseil concernant le renouvellement des autorités. Législature 1990-1993.

Nous référant à l'Arrêté du Conseil d'Etat, du 12 avril 1989, convoquant les assemblées de commune pour élire les autorités communales, il y aura lieu, cet automne, de procéder à l'élection des membres du Conseil communal (70) et de la Municipalité. Ces élections se dérouleront selon le calendrier suivant:

- les 27, 28 et 29 octobre:
élection du Conseil communal et de la Municipalité (1^{er} tour)
- les 10, 11 et 12 novembre:
élection du Conseil communal et de la Municipalité (2^{ème} tour)
- les 24, 25 et 26 novembre:
élection du Syndic (1^{er} tour)
- les 1^{er}, 2 et 3 décembre:
élection du Syndic (2^{ème} tour) et élection des suppléants.

Dans cette perspective, le Bureau de l'actuel Conseil organise une assemblée préparatoire, fixée au

lundi 4 septembre 1989, à 20 h. 15

à l'aula du collège du Mottier B, route de la Blécherette.

Nous vous invitons à participer à cette assemblée, laquelle devra désigner les candidats qui figureront sur les listes proposées aux électrices et électeurs. Un contrôle des cartes civiques sera effectué à l'entrée de la salle et seules les personnes domiciliées au Mont pourront s'exprimer lors de cette assemblée.

Cartes civiques: A cette date, les électrices et électeurs auront reçu, du Greffe municipal, la nouvelle carte civique, établie pour la période du 1^{er} juillet 1989 au 30 juin 1993 (carte "chamois" pour les citoyens de 20 ans et plus; carte "bleue" pour les citoyens de 18 à 20 ans).

*La Municipalité
Le Bureau du Conseil*

Ordures ménagères

Depuis quelques mois, nous constatons que régulièrement dans plusieurs endroits de la Commune, de nombreux sacs à ordures sont éparpillés. Les ordures qu'ils contiennent salissent les trottoirs, les routes et même les parcelles voisines.



Les nombreux chiens errants, la prolifération des renards et des corbeaux à la recherche d'un peu de nourriture en sont la cause.

Pour éviter ces inconvénients, nous vous rappelons que les sacs à ordures ne doivent être déposés aux endroits de ramassage que les jours où passe le camion, soit en règle générale, le mardi et le vendredi.

Si, pour diverses raisons, il n'est pas possible à certains utilisateurs de se conformer au calendrier de ramassage des ordures ménagères distribué à tous les ménages au début de chaque année, l'achat d'un container est la meilleure solution. A titre de renseignement, un container de 600 l. coûte environ Fr. 650.-. En étant vidé deux fois par semaine, le volume est suffisant pour desservir une dizaine de ménages. Ces containers peuvent être stationnés en bordure de trottoir ou d'une chaussée pour autant qu'ils ne gênent pas la circulation, la visibilité et les travaux d'entretien.

Pour favoriser le ramassage des ordures ménagères par containers, le bureau technique communal, tél. 32 87 17, et le municipal responsable, tél. 33 22 02, sont à votre disposition. Nous pouvons vous aider si vous le désirez:

- vous grouper avec vos voisins pour l'achat d'un container;
- centraliser les commandes;
- trouver un emplacement qui pourrait être dans certains cas aménagés par l'équipe de voirie.

Protection civile

Les 17 et 18 avril 1989, la protection civile a engagé 46 personnes pour

son premier exercice sur le territoire communal. Les services ayant participé sont:

- le service pionniers et lutte contre le feu;
- le service renseignements;
- le service atomique et chimique.

Thème de l'exercice

Valleyre:

Nettoyage des rives, talutage et nettoyage du lit amont. Coupe d'un arbre correction du lit aval et nettoyage. Réfection de l'ancien barrage, pose des madriers et mise en eau pour contrôle du volume et du temps.



protection civile du Mont). Le matériel AC masques de protection, pélerines, gants ont également été utilisé.

2ème exercice

Maison Vollenweider:

Pénétration, sauvetage en sous-sol. Etrésillonnements. Sauvetage à la luge sur 1^{er} plancher.



Matériel utilisé

Moto-pompe, compresseur, tronçonneuse, une grande partie du matériel pionnier sans compter les vêtements de travail, vêtements contre la pluie, etc. (tout ce matériel appartient à la

Les 2 buts ont été atteints

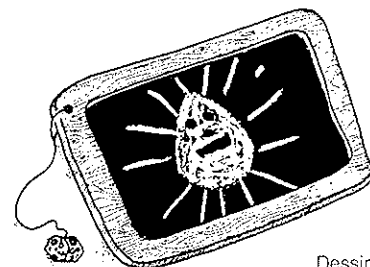
Malgré des conditions de travail pas toujours faciles, l'esprit a été bon et nous n'avons pas eu d'accidents. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées pour un travail

pratique dont le résultat reste dans la commune et fait partie intégrante de la planification de la protection civile du Mont.

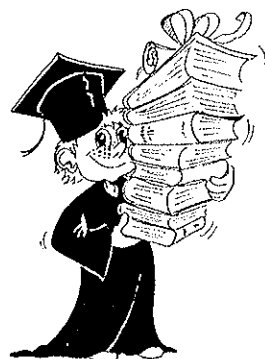
A tous, merci encore et à bientôt.

*Le chef local:
F. Desarzens*

dans nos écoles



Dessin de Chris



Promotions 1989

Prix d'application

Le prix d'application est attribué à un élève de classe primaire ou secondaire pour ses efforts au travail et son attitude générale.

Le prix d'application a été attribué cette année aux élèves suivants:

1P1	Jeanne Robert
1P2	Chris Hauswirth
1P3	Adeline Lecomte
2P1	Léa Hochstrasser
2P2	Pierre-Alexandre Bagnoud
2P3	Chloé Corbaz
3P1	Camille Graz
3P2	Phong Ho Dac
3P3	Valérie Lecomte
4P1	Valérie Portmann
4P2	Carole Habluetzel
D1	Prix délivré à toute la classe
5.1	Shizuka Hayashi
5.2	Vanessa Ciardo
5.3	Céline Mivelaz
5.4	Denise Rapin
5.5	Sylvia Ney
5.6	Sylvie Golay
5.7	Sandrine Wasem
6DS1	Hélène Truffer
6DS2	Carole d'Epagnier
6DT2	Florence Zufferey
7DS1	Sophie Meylan
7DS2	Marie-Pierre Nerfin
7SUP4	Olivier Corbaz
7DT	Claudio Pollin

8DS	Nadine Prélaz
8DT	Seng-Keo Chanchaleune
9DS	Catherine Koella
9DT	Patrick Gisclon
D2	Sébastien Thuillard
D3	Marinette Gaudard

Prix de la meilleure moyenne

Le prix de la meilleure moyenne récompense l'élève qui obtient la meilleure moyenne générale de sa classe.

Le prix de la meilleure moyenne a été attribué cette année aux élèves suivants:

5.1	Grégoire Duruz
5.2	Juliane Mayor
5.3	Pascal Nguyen
5.4	Frédéric Schaller
5.5	Céline Borgeaud
5.6	Mélanie Mouquin
5.7	Corine Elmer
6DS1	Barbara Aubert
6DS2	Patrick Moser
6DT1	Stève Zaccarini
6DT2	Florence Morel
7DS1	Nathalie Vez
7DS2	François Rauschert
7SUP4	Christel Corbaz
7SUP4	Sandrine Sahli
7DT	Valérie Jaquet
8DS	Séverine Cruchon
8DT	Catherine Monod
9DS	Anne Bays
9DT	Nadège Lugrin
D2	Steeve Lugrin
D3	Panchanan Barthuet

Prix des branches

Les prix de branches sont attribués aux élèves libérés de leurs obligations scolaires.

Les prix suivants ont été attribués cette année:

9DS	Français	Florence Cossy
9DT	Français	Alessandra Zane
8DT	Français	Valérie Thuillard
9DS	Math.	Anne Bays
8DT	Math.	Julien Thévoz
9DS	Physique	Anne Days
9DT	Sciences	Stefania Marone
9DS	Allemand	Cornelia Held
8DS	Couture	Hélène Pradervand
9DS	Dactylo.	Céline Chevillat
9DS	Dactylo.	S.T. Chanchaleune
8DT	Dactylo.	Valérie Thuillard
9DT	Ed. physique	Fabien Matthey
9DS	Ec. familiale	Anne Bays
9DS	Ec. familiale	Cornelia Held
9DT	Dessin	Andréas Silvestri

Joutes sportives

Toutes nos félicitations aux élèves qui se sont distingués au cross 1989.

Classe 1-2P, filles: Claire Staub (3'49"),

Catiana Mussler (4'00"), Séverine Pache (4'02").

Classes 1-2P, garçons: Jean-Manuel Demaurex (3'20"), Yann Mühlbauer (3'23"), Vincent Crausaz (3'25").

Classes 3-4P, filles: Carole Keller (3'41"), Carine Zieschank (3'45"), Valérie Portmann (3'54").

Classes 3-4P, garçons: Pascal Zuber (3'04"), Eric Maglieri (3'11"), Sébastien Lale-Démoz (3'13").

Classes 5-6, filles: Audrey Balli (7'12"), Carol Libouton (7'14"), Barbara Aubert (7'20").

Classes 5-6, garçons: Achille Adzaba (6'47"), Nicolas Rusillon (6'48"), Dan Piccaluga (6'55").

Classes 7-8-9, filles: Schwarz Sandrine (7'59"), Catherine Leu (8'10"), Marinette Gaudard (8'47").

Classes 7-8-9, garçons: Christophe Tribolet (6'09"), Fabien Matthey (6'24"), Stéphane Marti (6'33").

Matchs maîtres-élèves

En volleyball, le premier set a été remporté par les enseignantes, le second par les élèves des classes 6 à 9. La pluie a malheureusement empêché les élèves/enseignantes* de remporter la victoire. (*biffer ce qui ne convient pas).

Football. Les nouvelles structures scolaires n'ont pas l'air de leur faire perdre leurs moyens puisque les élèves ont remporté la victoire par 7 à 5. Bravo !

Vacances scolaires

Pour la prochaine année scolaire, les établissements primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne seront au système 6-2 soit 6 semaines de vacances en été et 2 semaines en automne.

Les Commissions scolaires ont accordé les congés suivants: vendredi 22 décembre 1989 et vendredi 25 mai (pont de l'Ascension).

Rentrée des classes lundi 21 août 89, après-midi.

Automne:

du vendredi 6 octobre 1989, fin des cours, au lundi 23 octobre 1989, début de matinée.

Hiver:

du jeudi 21 décembre 1989, fin des cours, au lundi 8 janvier 1990, début de matinée.

Février:

du vendredi 9 février 1990, fin des cours, au lundi 19 février 1990, début de matinée.

Printemps:

du vendredi 6 avril 1990, fin des cours, au lundi 23 avril 1990, fin de matinée.

Été:

du vendredi 6 juillet 1990, fin des cours, au lundi 20 août 1990, après-midi.

Nous prions instamment les parents de se conformer aux dates fixées et de ne pas demander la faveur d'un départ anticipé ou d'une prolongation. Il est en effet aisé de comprendre que ces congés supplémentaires amènent des perturbations dans le travail scolaire et que, d'autre part, il est injuste que certains enfants bénéficient de vacances alors que leurs camarades sont en classe.

En outre, les employeurs sont invités à faire, de leur côté, tout leur possible pour accorder les vacances à leur personnel ayant charge de famille au moment des congés scolaires.

Nous remercions d'avance les parents et leurs employeurs de leur compréhension.

La Directrice

on nous informe

"En direct" du siège de Terre des hommes

Un ou cent mille, peu importe: le sort de chaque réfugié est peu enviable. D'où qu'il vienne et où qu'il soit. C'est particulièrement vrai aujourd'hui pour les «boat-people», ces réfugiés de la mer qui ont fui le Vietnam et le Cambodge. Les plus chanceux sont parvenus, après avoir vécu les pires outrages, à atteindre les rives de la Malaisie, de la Thaïlande ou de Hong-Kong. L'afflux se poursuit, avec son cortège de drames humains, tandis que s'installe l'indifférence. Dans des camps-prisons, ces réfugiés vivent avec l'espoir de plus en plus fragile de trouver une terre d'accueil, que leur soit offert cette chance d'entamer une autre vie dans l'un de nos pays de liberté.

En 1979, Terre des hommes a organisé l'accueil en Suisse d'enfants réfugiés d'origine cambodgienne et vietnamienne. Au total, nonante-sept enfants qui, depuis, ont grandi, ont suivi une formation scolaire et professionnelle et se sont parfaitement intégrés dans leur nouvel environnement. A leur égard, Terre des hommes continue d'assumer une responsabilité matérielle, mais surtout morale, même si leur autonomie se renforce au fil des ans.

La situation d'hier, hélas, demeure d'actualité. En novembre 1988, une déléguée de Terre des hommes est retournée dans les camps de Thaï-

COMMENT ÉLIMINER VOS DÉCHETS?

A conserver

En ne mélangeant pas les produits!

En les rapportant dans leur emballage d'origine!

PRODUITS

Huiles de friture

Médicaments périmés ou dont vous n'avez plus l'usage

Piles (tous les types)

Huiles usées de vidange (huile moteur)

Vernis, peintures, colles, décapants, produits de traitement du bois

Liquides inflammables (essence, pétrole, acétone, toluène, xylol, utilisés comme diluants)

Thermomètres

Tubes fluorescents (néon) et lampes à vapeur métallique

Déchets agro-chimiques

Batteries

Solvants halogénés utilisés comme détachants (trichloréthylène, perchloréthylène)

Acides et bases (acide chlorhydrique pour le détartrage, soude caustique pour déboucher les écoulements, ammoniaque pour le nettoyage)

Bains et produits chimiques pour la photographie (révélateur et fixateur)

DESTINATION

2 + 3

1 + 2

1 + 2 + 3 + 4

2 + 3 + 4

1 + 2 + 4

1 + 2 + 4

1 + 2

2 + 4

1 + 2 + 4

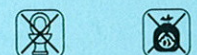
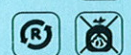
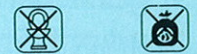
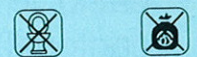
2 + 4

1 + 2

1 + 2 + 4

1 + 2 + 4

CONSEILS



LIEUX D'ÉLIMINATION

1. Commerces de détail: pharmacies, drogueries, marchands grainiers.
2. Centres régionaux de récupération des déchets (renseignements: **021/333 151**).
3. Containers communaux spéciaux.
4. Fournisseurs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES PRODUITS TOXIQUES ET LES LIEUX D'ÉLIMINATION:

► **021/333 151** ◀

Section des toxiques du Laboratoire cantonal à Epalinges



ni WC
ni évier



recyclage
récupération



ni poubelle
ni dévaloir

Collecte des produits toxiques ménagers usagés, inutilisés, périmés.

Certains produits utilisés dans les ménages peuvent présenter un danger pour l'environnement lorsqu'ils sont incinérés avec les ordures ménagères ou jetés à la canalisation (WC, évier, etc.).

Ils sont à l'origine de nombreux accidents dont les victimes sont le plus souvent des enfants.

Le Département des Travaux publics (Office cantonal de la protection des eaux), le Département de l'Intérieur et de la Santé publique (laboratoire cantonal), en collaboration avec les communes, les pharmaciens, les droguistes-herboristes et les marchands-grainiers du canton de Vaud organisent gratuitement la collecte des produits ci-dessous:

- huiles de friture, huiles de moteur
- produits chimiques
- médicaments
- produits agro-chimiques
- piles, batteries, etc.

En ce qui concerne les huiles de friture (végétales) et les huiles de vidange (minérales provenant des ménages privés, elles doivent être versées selon la catégorie dans le container spécial placé au Grand-Mont, à côté de la benne à verre.

Pour les quantités plus importantes, (restaurants, garages), s'adresser à l'un des centres régionaux de récupération des déchets.

Pour l'élimination des autres déchets spéciaux, (produits chimiques, médicaments, piles, batteries, etc.) veuillez consulter le tableau, se trouvant au verso, qui vous donne tous les renseignements nécessaires.

Ces déchets spéciaux que vous débarrassez seront acheminés vers les centres régionaux de récupération. Pour la Commune du Mont, le centre régional de récupération se trouve à la Station d'épuration de Vidy (STEP).

Ces déchets seront ensuite pris en charge par CRIDEC à Eclépens qui procèdera à leur identification, à leur recyclage et à leur conditionnement.

Cette campagne s'adresse uniquement aux ménages pour l'élimination de leurs déchets. Les artisans et les industriels s'adressent directement à CRIDEC (Eclépens) tél. 866 76 54.

lande. Elle y a rencontré des familles comptant un ou plusieurs enfants gravement atteints dans leur santé. Mais aussi des jeunes, sans famille, qui ont passé toute leur enfance derrière des barbelés. Pour quelques dizaines seulement de ces jeunes réfugiés et leurs familles - parce qu'il a bien fallu ne retenir que les cas les plus urgents, les plus dramatiques, les plus désespérés - Terre a décidé de se mobiliser et a entrepris auprès des autorités fédérales compétentes toutes les démarches utiles pour permettre leur accueil en Suisse et leur prise en charge.

Le "feu vert" de Berne

Une action qui a déjà abouti partiellement puisque le délégué aux réfugiés, après examen des dossiers qui lui ont été soumis, a donné son aval pour la venue en Suisse d'un groupe d'enfants accompagnés de leurs parents, soit six familles d'origine vietnamienne et cambodgienne. Au total, onze adultes et treize enfants, dont six souffrent de maladie grave et qui doivent pouvoir bénéficier au plus vite de soins médicaux.

Ce centre qui fait défaut

L'arrivée en Suisse de ces familles interviendra aussitôt qu'une structure d'accueil aura pu être mise en place. Depuis des mois, l'équipe du service d'accueil de Terre des hommes cherche avec obstination - de préférence en terre vaudoise - un centre d'hébergement où ce petit groupe de réfugiés pourra vivre dans un cadre communautaire les premiers mois d'une nouvelle vie. Une solution évidemment temporaire puisque, l'opération antérieure l'ayant clairement montré, une intégration dans le tissu helvétique est parfaitement possible dans un délai raisonnable.

D'innombrables démarches, tous azimuts, ont été effectuées pour trouver ce lieu d'habitation. Mais voilà qu'un nouveau mur d'indifférence et de crainte doit être abattu. «A ce jour, toutes nos recherches sont restées vaines», constate Alexis Briquet, responsable de cette action au siège de Terre des hommes, au Mont-sur-Lausanne. «Ces réfugiés, qui ont déjà tant souffert, pourraient venir demain si nous savions où les loger. Cette attente est pénible pour eux et pour nous car nous ne savons plus à quelle porte aller frapper». Une nouvelle bataille que Terre des hommes veut absolument gagner pour que ces enfants et leurs familles puissent enfin bénéficier de cette chance de mener une vie libre et digne, ici, parmi nous. Un appel pressant, tant il serait insupportable qu'intolérance et fermeture condamnent ces réfugiés au désespoir.

nos sociétés

Les Abbayes Réunies

Ont célébré leur fête avec joie les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

Que cette fête fût belle! L'enthousiasme évinça les rares averses et la fraîcheur des coups de bise rencontra les risées chaleureuses de l'amitié.

Les festivités se sont étendues sur 4 jours, consacrés pour les 2 premiers aux tirs des sociétaires qui ont eu le bonheur d'inaugurer le stand rénové et surtout les cibles polytronic, apogée du modernisme et de l'informatique. Grand bravo aux Autorités pour leur "coup centré" dans la mise en place de cette installation.

Félicitations aux héros de la Fête. Rois éphémères qui ont fièrement et généreusement porté leur couronne durant 2 jours, voir 3 avec les nuits...



En effet, quel programme... Dimanche matin, éclipse de soleil sous l'averse pour le couronnement des Rois, cortège jusqu'au temple et culte avec participation très appréciée de l'Union Instrumentale. Après la bénédiction, retour en cortège au Châtaignier, les bannières en tête et tir au canon.

Puis danse sur l'herbette pour nos valeureux chevaliers de bals et, oh combien charmantes demoiselles d'honneur. Distribution des prix, pendant que se dégustaient les traditionnels "taillés" aux greubons, accompagnés du vin d'honneur offert par la Municipalité. Après quoi vint l'heure du banquet et de sa partie oratoire. Cérémonie respectant la tradition bien établie et ouverte par l'Abbé-président, Rémy Corbaz qui, après les souhaits de bienvenue à tous et particulièrement aux 19 nouveaux membres,

désigna le major de table en la personne de M. Paul-Daniel Panchaud. Puis se succédèrent, entrecoupés de morceaux choisis par l'Union Instrumentale le syndic, M. Jean-Pierre Carroz; M. Michel Mattenberger, député; M. Edmond Martin, représentant les Sociétés marraines et filleules; M. André Curchod, pasteur de notre paroisse et finalement l'Abbé-président porta le toast à la Patrie.

Enfin, tout ce monde et bien d'autres encore se retrouvèrent le lundi soir pour un nouveau cortège et les retrouvailles sous la cantine. Elle en était trop petite et l'on était presque à aller implorer le pasteur pour la multiplication des assiettes.

Pour conclure, et comme dans les belles histoires, la fête s'est achevée par le fameux tirage de la tombola, puis en musique dans la petite nuit, comme un point d'orgue que certains danseurs

et danseuses ont prolongé jusqu'à l'aube.

Palmarès des tirs: (130 tireurs)

Cible Abbaye:

1^{er} Roi du tir: Roger Darbellay 453 pts.
2^{ème} Roi: François Corbaz 100 (appui 437)

Cible Châtaignier: (avec distinction)

Philippe Chapuis 456 pts, 17 tireurs obtinrent la distinction.

Cible Progrès:

Roger Darbellay 819 pts.

Tirs cadets:

Roi: Michale Baudin 45 pts.
Vice-Roi: Frédéric Bonzon 10 pts (appui 2x10).

L'Abbé-président

B'allons à la Foire de mai

C'était le thème pour le grand rassemblement de ce printemps.

Et des ballons, il y en avait. D'abord ceux préparés par notre remarquable équipe du four à pain renouvelée, sous la direction experte de M. Louis Ramuz. Ils ont largement contribué à rendre les assiettes jambon-gratin de l'Ordre de la Poêle et les saucisses grillées par l'Echo des Bois, encore plus succulentes que d'habitude.

Puis il a eu les "Sabots d'argent" qui nous ont fait lever la tête. Entendez par là les ballons du concours. Où était le spectacle? Dans le ciel avec cette multitude de couleurs qui s'envolaient au gré de la bise ou sur la place de fête avec tous ces nez en l'air dans la même direction? J'ai pour ma part apprécié les deux!

Et pour finir le plus gros. Celui de la maison Veillon qui nous attendait sur la place du Châtaignier. Hélas! Il faut reparler de la même bise aigrette,

lions. Tous sont partis, avec la bise, direction Genève et la Savoie. Rappelons à ce propos que c'est lors de

La marche à travers Mont et Vaud du samedi 9 septembre

que les prix seront remis aux gagnants, sous forme de 6 bons d'achat de Fr. 50.-, jeux, poupées, et d'autres gadgets des plus intéressants. Profitions pour remercier chaleureusement les commerçants du Mont pour leur générosité. Nous ne les mentionnerons pas ici (aïe la censure!). Leur nom a été largement diffusé sur la place de fête.

Intense activité au sein de la FSG

En cette année de Fête cantonale, point culminant de la saison, 24 jeunes gymnastes et pupillettes se sont rendus le 23 avril à Sion pour la journée et Coupe romande de démonstration. Cette manifestation organisée chaque année dans un canton différent, placée assez tôt dans la saison,

permettait à notre groupe de présenter une partie de son programme de fête, ainsi qu'une démonstration originale de leur choix. Cette démonstration basée sur le travail de mains à deux gymnastes fut très appréciée du public. Alors que le bon travail au sol n'a pas récolté la faveur des juges.

Foire de mai, nouvelle présentation du groupe des agrès et du groupe des actifs pour deux démonstrations de gym toujours suivies avec enthousiasme par le public. Merci en passant à Philippe et François pour leur présentation.

Après ces deux tests importants, la section s'est rendue les 10 et 11 juin à la Fête régionale de la Broye "Jorat de Forel-Lavaux". Deuxième test important pour notre groupe toujours en préparation de la Fête cantonale. Les résultats sont là pour le confirmer.

Individuels athlétisme: 11 athlètes ont participé au concours dans les diverses catégories. 8 gymnastes obtiennent la distinction avec, à la clé, 3 gymnastes qualifiés pour la Fête cantonale: 17^{ème} Steeve Muhlbauer cat. écoliers A, 8^{ème} Jean-Manuel Demaurex et 16^{ème} Sébastien Gamba cat. C.

Individuels agrès: 12 gymnastes inscrits au concours, 12 gymnastes qualifiés pour la finale vaudoise et 10 gymnastes obtiennent la distinction.

Les résultats sont les suivants:

Test agrès G1:

4 ^{ème}	Markus Schweizer
7 ^{ème}	Loris Corbaz
10 ^{ème}	Xavier Cornaz
17 ^{ème}	Sébastien Corbaz

Test agrès G2:

1 ^{er}	Christian Kinder
1 ^{ex}	Nicolas Giordano
7 ^{ème}	Pascal Graf
17 ^{ème}	Patrice Marti



non perceptible au Petit-Mont, mais combien pernicieuse sur l'esplanade. Malgré toute la patience des candidats et du pilote, il a fallu renoncer à regarder la Commune de haut. Ce n'est que partie remise.

Gorgés de soleil, emplis des remarquables interprétations des virtuoses du Vufflens-Jazz-Band, enchantés du renouvelé de notre Union Instrumentale, saturés d'ambiance du bar du Football et repus des pâtisseries de nos accortes et souriantes Paysannes vaudoises, impressionnés par les virevoltes de nos athlètes de la Gym, nous ne nous lasserons pas de répéter:

"B" allons à la Foire de mai... 1990

Remise des prix

Quelques dizaines de cartes nous sont revenues après le lâcher de bal-



Test agrès G3:

7^{ème} Thierry Chevillat
11^{ème} Frédéric Huber
13^{ème} Sébastien Corbaz
17^{ème} Olivier Corbaz

Félicitations à nos deux champions, Christian et Nicolas, tous les deux 1^{er}, mais départagés par une note plus haute dans une discipline.

total depuis le début avril) en vue de cette Fête cantonale, et à l'heure du bilan, les résultats sont là pour prouver que tout travail mérite salaire:

Au départ 72 sections avec des ambitions diverses mais espérant secrètement toute un bon classement. Au bout de ce tunnel, seulement trois sections furent récompensées. Enfin cette



A.P.E.
Groupe du Mont

Le 13 juin dernier nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme A.-C. Ménetrey qui nous a présenté le film "Vertiges". Quelques 35 personnes présentes ont compris le sens du film et le débat qui s'ensuivit fut animé et intéressant.

Théâtre

Voici de bonnes nouvelles...

De l'atelier de théâtre nous passons à l'école de théâtre présentée par M. Diggelmann le mardi 27 juin.

Les parents présents ont pu apprécier la rigueur et le professionnalisme de M. Diggelmann, et s'entretenir avec lui durant près de deux heures. De nombreux enfants de 6 à 12 ans seront inscrits et les cours pourront avoir lieu dès la rentrée scolaire.

Méthode Thomas Gordon

Les participants au cours donné par Mme Appert se sont retrouvés pour la dernière fois le mercredi 28 juin. Nous avons suivi ce cours avec beaucoup de plaisir et le partage de nos "aventu-



Concours de sections:

Les petites pupillettes ont aussi participé à cette Fête régionale. Un très bon 4^{ème} rang à la production musicale et un 11^{ème} rang au classement général sont venus récompenser ce groupe. Félicitations à ces futures championnes, ainsi qu'à leur monitrice Ruth Matthey pour qui cette fête était le baptême du feu.

Pour les petits jeunes gymnastes le concours s'est aussi très bien déroulé, un magnifique 8^{ème} rang final sur 32 sections est venu récompenser leurs efforts prodigués depuis plusieurs mois par les deux nouveaux moniteurs, Séverine Huber et Philippe Dorthé. Tous deux étaient très contents de leurs petits jeunes gymnastes puisqu'ils participaient aussi à leur premier concours.

Les grands jeunes gymnastes se rendaient à Forel avec des ambitions sérieuses de podium. Un 2^{ème} rang au classement général avec le total de 87,49 pts, juste derrière la section organisatrice, trop forte en la circonstance, est venu confirmer les efforts consentis pour la préparation de cette fête. Ce très bon résultat nous permettait d'en envisager un bon lors de la Fête cantonale.

24 et 25 juin

Fête cantonale à Granges-Marnand

Après cette longue préparation (33 entraînements supplémentaires au



magnifique 3^{ème} place au classement général, bien méritée avec le total de 87,51 points, soit 2 centièmes de plus que lors de la Fête régionale, synonyme de podium pour notre Section après toutes ces heures d'effort. Félicitations à tous ces gymnastes pour leur excellent travail lors de cette fête et à François Barrat qui a su mener sa section vers le sommet. Des félicitations aussi à Christian Kinder qui a obtenu de très haute lutte une médaille de bronze dans le concours agrès G2, sur 45 concurrents.

Le président technique

res" avec nos enfants a donné lieu à de riches moments. Saurons nous être des "Parents efficaces"...?

A tous nos fidèles lecteurs, l'APE souhaite de bonnes vacances et un bel été.

Mivelas Blaise

de nos lecteurs

Dictons d'août

- Si août ne le mûrit, ne le cuit, septembre ne le rôtit.

- Tonnerre au mois d'août, abondance de grappes et bon moût.
- A la Saint-Roch (16 août), la grande chaleur prépare du vin la couleur.
- Où la vigne pousse le mieux, on boit le plus mauvais vin.

La pensée du mois

- S'il y a autant d'opinions que de têtes, il y a aussi autant de façon d'aimer qu'il y a de cœurs.

Léon Tolstoï

Dictons de septembre

- Soleil qui se couche avec son chapeau, ne se lèvera qu'avec son manteau.
- Si juin fait la quantité, septembre fait la qualité.
- Pluie de la Saint-Michel sans orage d'un hiver doux est le présage (29 août).
- A la Saint-Michel, la chaleur remonte au ciel.

La pensée du mois

- Un noble qui n'est point affable, fait douter de sa noblesse.

Koural (Hindou)

En bref

- Celui qui écoute aux portes écoute sa condamnation.
- S'il fallait couper la langue à tous les menteurs, les trois-quarts du monde seraient muets.
- L'amour n'a pas d'âge, la déception non plus.
- Tout recommence à zéro? Impossible car il reste toujours quelque chose.

Bon à savoir

- Profitez d'une promenade pour faire la cueillette de feuilles de noyer et pour en glisser quelques unes dans le coussin de votre chien; vous le protégez ainsi des tiques qui fuient l'odeur du noyer.
- Pour éviter les rides, simplement se laver le visage avec de l'eau minérale et sans savon.
- Si vous trouvez vos ongles un peu mous faites-leur prendre quotidiennement un bain dans de l'eau tiède additionnée d'alun.
- Vous rendrez de l'éclat à des linaiges défraîchis en les lavant tout simplement dans l'eau de cuisson de vos épinards.
- Vous n'aurez plus de mal pour enlever les particules de graisse qui se fixent un peu partout dans la cuisine en vous servant d'un chiffon imbibé d'alcool à brûler.

Sophie Culand

Recette d'antan (1865)

Fondue

Sur six, et quand ils sont petits, sur sept œufs entiers qu'on bat fortement, on prend une chopine et demie de crème et la mêle aux œufs battus avec deux cuillerées de sucre pile. Ensuite on enduit une tourtière avec un peu de beurre frais, on y verse les œufs délayés avec la crème et met le plat au petit four qui doit être passablement chaud. Aussitôt que la fondue commence à s'épaissir, de sorte qu'elle ne se montre plus liquide en remuant le plat, on retire celui-ci du four et la sert aussitôt. Si l'on veut avoir la fondue glacée, on la saupoudre de sucre tamisé en la sortant du fourneau et la brûle avec une pelle rougie au feu.

Sophie Culand

Sourions !

"J'ai trouvé cet article dans un Messagers boiteux de 1886".

Une annonce du XVII^e siècle

Il a été annoncé récemment, dans une vieille publication allemande, une annonce qui a bien son charme. En voici la traduction:

- Jean Makerl, barbier, fabricant de perruques, maître d'école et forgeron, se charge d'assister les femmes dans les naissances; il rase et il coupe les cheveux pour deux kreutzers; il poudre et donne la pommade par dessus le marché. Il raccommode les souliers et fait le neuf, ainsi que les bottes; il saigne et place des ventouses; il va dans les maisons pour enseigner les compliments et la danse. Vend de la parfumerie de toute sorte, du papier, du cirage, des harengs salés, des gâteaux au miel, des broches, des souricières et des bonbons; des racines qui fortifient le cœur, de la saucisse à griller et d'autres légumes".

Sophie Culand

La marchande de ballons

*Est-ce un ballon que tu m'achètes
Ou le mystérieux univers
De ton enfance ensevelie ?
Homme,
Enfant trop vite grandi.*

*Le rouge, couleur de sucre d'orge
Le bleu, le vert, le jaune, l'orange
A chacun d'eux est attachée
Le clef de quelque monde étrange.
Le rose est plein de papillons
De libellules, d'églantines
Le mauve où tu le poseras*

*Mettra des nostalgies d'automne
Bleu c'est la mer, jaune les moissons
Et avec elles je te vends
Le soleil et les premières pommes,
Le vert est rempli de lézards
De trèfles et de tombes moussues.
Pour dix francs de plus, le rouge
Refera sonner toutes les cloches
De tes Noël's éparpillés.
Le gris ?
Non, je ne le vends pas
Un maléfice est caché là.
Il mettra où que tu l'emportes
La cendre de tes tendresses mortes.*

*Tu le veux même en payant double
Et malgré ce que je te dis ?
Imprudent aux désirs troubles,
Homme,
Enfant trop vite grandi.*

Zoja-Marie Daum

Bouquet d'automne !

*Sentant vernir son déclin,
La feuillée s'habille de cramoisi et d'or,
Les cloches ont sonné le tocsin,
L'hirondelle franchit le port...*

*Bouquet d'automne qui s'allume,
Attiisé par un vent fou,
Torche rougeoyante perçant la brume,
Des rives de la Vistule au Canigou...*

*C'est la grande échelle des couleurs,
Des citrons et des ocres sanguins,
Bouquet épanoui sans fleurs,
Où se mêlent les ors fins...*

*Toute la gamme des mordorés,
Des pourpres aux tons de cuivre,
Tous les jaunes safrans dorés,
L'œil ne peut plus les suivre...*

*Magie dans les prunelles,
C'est toute la forêt qui claironne,
Enchantement d'un monde irréel,
Salut à la dernière abeille qui bourdonne...*

*11 novembre 1982
Edith Larocque-Collet*

prochain journal

Parution

Fin septembre 1989.

Date limite du dépôt des articles

10 septembre 1989.

Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 32 00 03